

N° 0141 du 30 Sept. au 06 Oct. 2014 - Prix : 250 F CFA

ECONOMIE-RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DE L'ARMP :

Des insuffisances demeurent au niveau des autorités contractantes



P.5

La table d'honneur lors de la rencontre avec la presse.

Le Rapport d'activités 2013 de l'ARMP en quelques mots P.4

SOCIÉTÉ / SÉCURITÉ :

Le grand banditisme refait surface au Togo

La sécurité des togolais semble menacée ces derniers mois au Togo. Depuis le début de cette année 2014, plusieurs braquages à main armée se sont déroulés à Lomé ou à l'intérieur du pays sans que les auteurs ne soient appréhendés par la police ou la gendarmerie. Ces bandits opèrent en toute impunité d'autant plus que le dernier braquage s'est déroulé sur le parking de l'aéroport de Lomé, au nez et à la barbe des forces de l'ordre. Cette situation inquiète les populations qui interpellent le ministre de la sécurité...

P.3



Col Yark Damehane, ministre de la Sécurité

POLITIQUE/OPPOSITION TOGOLAISE

Les bisbilles enfantines qui emportent le CST et l'Arc-en-Ciel

P.3



Gerry Taama

Me Isabelle Améganvi

POLITIQUE/PRESIDENTIELLE 2015

Les nouveaux membres de la CENI ont prêté serment



P.2

Les nouveaux membres de la CENI

ECONOMIE / TOURISME

La destination Togo de plus en plus demandée, 34 Milliards de recettes en 2013

P.6

EDUCATION/RENTREE SCOLAIRE

Reprise effective des cours au Togo malgré la grève de l'USET

P.3

Présidentielle 2015

Investiture du candidat de l'ANC le 11 octobre 2014.

Publiez gratuitement vos annonces sur www.togotourisme.com



NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage
- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) - Tél: 22 21 37 10 / 22 39 56 92
A côté de la Pharmacie Campus

Météo

Mardi 06 Oct. 2014

Matin: Ciel peu nuageux 24°C

Après-midi: Pluie

30°C

EDITO

BONNE RENTREE SCOLAIRE !

Plus de 2000 000 élèves du pré-scolaire au lycée ont repris le chemin des classes ce lundi dans un climat plus ou moins inquiétant. En dépit des menaces de grève des enseignants suite au report de paiement des primes de rentrée et de bibliothèque, la rentrée scolaire a bel et bien commencé. Remerciement à tous les acteurs de l'éducation qui ont su privilégier l'intérêt des élèves avant les leur. Nous souhaitons une bonne et brillante année 2014-2015 à tous les élèves, à leurs moniteurs et à leurs parents.

Que cette année ne soit plus celle des revendications tous azimuts des enseignants mais plutôt celle de compréhensions mutuelles et que surtout chacun joue son rôle.

Que les enseignants poursuivent l'enseignement et non que ces derniers soient poursuivis par l'enseignement. L'enseignement est une vocation et lorsqu'on est appelé à enseigner, on doit le faire avec plaisir.

Il faudrait donc que ceux qui ont en charge la bonne marche de ce secteur s'investissent davantage pour mettre à la disposition des enseignants tous ceux dont ils ont besoin pour une bonne dispensation des cours, aussi bien sur le plan matériel, que sur le plan financier.

Aux élèves, que cette année scolaire soit celle qui va couronner vos études de réussite.

Aux enseignants, qu'elle soit une année d'orgueil personnel et de défi pour un meilleur résultat au mois de Juin 2015.

Aux parents, que vos prières et vos soutiens accompagnent vos progénitures pour que vos efforts ne soient pas vains.

Quant aux autorités politiques et administratives, la balle est dans votre camp. La réussite de l'année scolaire 2014-2015 vous incombe le plus. Elle sera ce que vous voudriez qu'elle soit.

A tous les acteurs du système éducatif du Togo, Bonne année scolaire 2014-2015.

René Beaugars

Libre opinion :

80 milliards pour affronter tous les virus et bactéries : propositions...

L'INTRUSION en fanfare de la maladie à virus EBOLA dans nos pays, en janvier dernier, nous a pris de court, médecins, biologistes, pharmaciens, chimistes, autorités politiques, religieuses et civiles. Cette virose hémorragique possède une létalité rarement atteinte, et la riposte doit être globale, ferme et médicalement correcte. Et seule la mise en commun des compétences médicales et biologiques (ainsi que la mise en commun des ressources financières) de plusieurs pays, peut rendre nos pays parés et prêts pour la lutte contre les maladies virales, bactériennes et parasitaires...

Nous l'avons dit et répété, la Santé est le parent pauvre de nos pays, depuis l'indépendance, il y a presque 60 ans ! Paradoxalement, les dirigeants africains, toutes tendances confondues, pouvoir et opposition confondus, ne nous ont rien proposé de cohérent et de performant dans le domaine biomédical depuis notre accession à la souveraineté nationale.

A l'opposé de CUBA, dont les dirigeants ont compris très tôt l'importance capitale de la Santé, les dirigeants africains nous ont " blagués " avec leurs mesures sanitaires, pour des structures sanitaires désuètes, archaïques, non entretenues et des budgets de la Santé squelettiques ou représentant la portion congrue des budgets nationaux. Des pays riches comme le Nigeria ou la RDC sont la preuve vivante de cette myopie sanitaire, qui a fait que le continent est ravagé par des épidémies et des pandémies, avec des dizaines de milliers de morts, avant que nos dirigeants ne se réveillent...ils se réveillent !

Des esprits critiques ont félicité Fidel CASTRO, pour sa prise de conscience précoce des graves problèmes médicaux de son pays, mais ont aussi ajouté immédiatement, que si Fidel Castro pouvait aussi aller se faire soigner à l'étranger comme nos chefs d'Etat africains, peut-être n'aurait-il pas pris à bras-le-corps, le problème de la santé publique de son pays, comme il l'a fait ! Mais, moi je crois qu'il était sincère, vu les structures sanitaires construites sur l'ensemble de son pays. Sinon, il aurait construit une seule structure sanitaire de pointe, pour lui-même, sa famille et ses fidèles !

Côté opposition, c'est à pleurer ! Au cours de cette épidémie à virus EBOLA, aucune opposition d'aucun pays africain, ne sait ranger derrière son dirigeant, pour juguler la crise sanitaire, avant de se lancer dans les diatribes habituelles et la " satanisation " du Président en exercice !

Au Togo, on n'a pas vu des démarches consistantes et des projets de prévention de la maladie, avec des propositions pouvant aider le pouvoir. On ne pense qu'à la composition de la Cour Constitutionnelle, de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), et à l'élection présidentielle de 2015 ! Au Burkina Faso, " pas touche à l'Article 37 de notre Constitution ", semble être la seule chanson intéressante que les

opposants connaissent !

En RDC, c'est le même refrain ! Aucun opposant n'a eu le temps d'aider KABILA à juguler l'épidémie de la fièvre hémorragique EBOLA dans son pays. Au Libéria, des membres du gouvernement se sont planqués à l'étranger, malgré l'injection de leur Présidente de regagner le pays pour lutter ensemble contre le virus EBOLA ! En GUINEE Conakry, c'est l'opposant Cellou Dalein Diallo qui fait publier une tribune qui peut se résumer ainsi : **"Si Cellou Dalein Diallo était Président, à la place d'Alpha Condé !"**

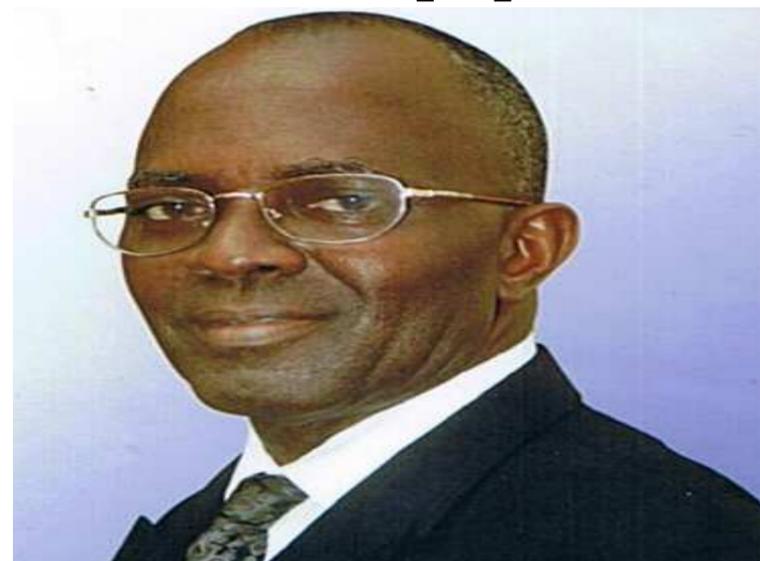
La décence élémentaire n'a pas effleuré ce peuhl, pourtant considéré comme un successeur possible d'Alpha Conde ! Plusieurs internautes lui ont conseillé d'attendre qu'il soit Président d'abord, car, EBOLA n'est certainement pas la dernière épidémie qui attend la Guinée, vu l'état rudimentaire des structures sanitaires de la Guinée ! Au Nigeria, BOKO HARAM trucidé d'abord ses compatriotes, et un candidat à la prochaine présidentielle s'est même déclaré dans le pays, au moment où on dénombrait huit morts dues à EBOLA dans le pays !

Vu le traumatisme causé par cette épidémie à virus EBOLA au continent noir, et l'état déplorable de nos systèmes sanitaires, j'invite tous les gouvernements africains à revoir à la hausse, le budget consacré à la Santé, et qui doit impérativement être égal au moins à 15 % du budget national... et je propose la création d'un CENTRE de RECHERCHE BIO-MÉDICALE, et ALIMENTAIRE (CRBMA), ou BIO-MEDICAL and FOOD RESEARCH CENTER (BMFRC), réunissant tous les pays de la CEDEAO (ECOWACS), francophones comme anglophones, ou lusophones...

Je propose aux Etats de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ce qui suit :

• Création de ce Centre de Recherche Biomédicale de référence, et de pointe, avec recrutement de la crème des crèmes de nos chercheurs, médecins, biologistes, généticiens, immunologues, pharmaciens, chimistes, toxicologues, biochimistes, épidémiologistes, etc., chargés de découvrir, étudier, analyser, inventorier, prévenir, et faire le suivi des maladies tropicales et cosmopolites. La recherche et la découverte des sérum, vaccins, et traitements contre ces pathologies diverses sera leur priorité des priorités. Ce Centre sera chargé de certifier la crédibilité, l'innocuité et l'efficacité des molécules à introduire dans l'espace CEDEAO, sous formes de médicaments, de vaccins, de sérums ou autres. Par ailleurs, ce Centre analysera et donnera ses OK ou non aux produits alimentaires de toutes natures, consommés dans l'espace de la CEDEAO. Ce Centre ressemblera, en mieux, au FOOD and DRUGS ADMINISTRATION américain ;

• La mutualisation des ressources humaines et financières de la CEDEAO : Il faut recruter des spécialistes suscités dans les domaines concernés, non seulement dans les pays de la CEDEAO, mais aussi des américains,



Dr David IHOU

français, anglais, chinois, japonais, allemands, etc., sur appel d'offre international, mais avec le poste de Directeur général revenant de droit à un africain, membre de la CEDEAO;

• Sur le plan financier, nous proposons une contribution initiale de cinq (05) milliards de FCFA pour chaque membre des 16 pays de la CEDEAO, ce qui nous fait : 80 (quatre vingt) milliards de FCFA ! Une fois le centre construit, il faudrait une contribution annuelle de 2 (deux) milliards par état membre (soit 32 milliards Cfa) pour faire fonctionner cette méga structure ! Les Etats devront faire une discrète coupe dans leur budget de la

Culture, de la Défense, et de la Fonction Publique...

Ainsi, le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, et le Togo, seront parés, pour faire face à toute catastrophe sanitaire à venir ... Je suggérerais que le siège de cette structure, soit basé soit au Togo, soit au Ghana, en voyant la cartographie de la CEDEAO, et sans chauvinisme...

Dr David IHOU, Dermatologue, Allergologue

POLITIQUE/PRESIDENTIELLE 2015 : Les nouveaux membres de la CENI ont prêté serment

LES MEMBRES de la nouvelle Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) ont pris officiellement fonction ce lundi, après avoir prêté serment devant la Cour constitutionnelle. Le Premier ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu était également présent.

céder à la recomposition de la CENI de manière consensuelle, assurant ainsi la participation de tous les partis politiques".

"En prêtant serment, les membres de la CENI viennent de se placer au-dessus de toute contingence partisane. Ils doivent travailler en ayant en



Les membres de la CENI posant avec le PM et les membres de la Cour Constitutionnelle

La CENI est chargée d'organiser et de superviser la présidentielle de 2015.

Les 17 membres de cette Institution ont jugé solennellement de "de remplir fidèlement et en toute impartialité les fonctions de membre de la CENI dans le respect de la Constitution et du Code électoral".

"A travers cette prestation de serment, nous venons de porter une seule et même étiquette, nous devenons une équipe et nous avons une lourde responsabilité devant le peuple togolais et l'opinion internationale", a déclaré Bawoubadi Bakai, l'un des cinq représentants au titre de la majorité parlementaire.

Le ministre de l'administration territoriale a de son côté, remercié l'ensemble de la classe politique "pour le sens de l'ouverture et du compromis qui a prévalu et qui a permis de pro-

souci, un processus électoral crédible et transparent (...) Je les encourage et je les soutiens, afin qu'ils agissent et qu'ils travaillent au service d'un processus électoral plus impartial, plus libre et plus transparent possible", a souligné Gilbert Bawara.

Selon le règlement intérieur de la CENI, un bureau d'âge dirige provisoirement les travaux. Composé d'un président (membre le plus âgé) et d'un rapporteur (membre de plus jeune), ce bureau a deux missions essentielles: faire adopter le Règlement intérieur et faire élire les membres du Bureau exécutif.

Après la cérémonie, les membres de la CENI ont mis en place ce bureau d'âge présidé par Jean-Claude Homawoo (Union des Forces du Changement/UFC). Le bureau a pour rapporteur, Mme Mokpokpo Dosseh.



Récapitulé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 37 86 99
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Didier AGBESSI
Koudjoukabalou
René Beaugars
Infographie : JPB
Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Léo AYIVI (90 19 70 25)

Réclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.
Prochaine parution
le mardi 07 Octobre 2014

Rapidehosting.com
Nom de domaine gratuit.
Hébergement Linux de 10Go à 70 000/an!
Hébergement Windows-Afresco-Sharepoint
Visiter le site web
www.rapidehosting.com
Email: info@rapidehosting.com
<<http://rapidehosting.com/order/>>

POLITIQUE/OPPOSITION TOGOLAISE :

Les bisbilles enfantines qui emportent le CST et l'Arc-en-Ciel

LE SPECTACLE offert gracieusement par l'opposition ces derniers jours démontre une fois de plus qu'elle est le boulet que le pays traîne depuis un quart de siècle. Il est tout simplement dommage que cette opposition livre ce spectacle désolant aux yeux du monde entier. Les querelles intestines qui refont surface à l'approche de la présidentielle de 2015 sont l'illustration de l'hypocrisie dans laquelle cette classe politique de l'opposition baigne depuis la formation des collectifs et des coalitions.

Ils étaient nombreux, ceux qui pensaient que ces regroupements ne sont que des "trompe-œil" au moment de leur formation, car connaissant bien leurs animateurs. D'ailleurs, le clash survenu entre l'ANC et l'ADDI ne surprend que ceux qui croyaient à ce feu

de paille qu'est le Collectif Sauvons le Togo. Les deux partis ont lavé leurs linges sales en public devant leurs militants médusés qui avait perdu leur latin. Chacun y est allé à sa manière et à ses explications.

ADDI et l'appétit glouton de l'ANC

Dans cette affaire, c'est l'Alliance des Démocrates pour un Développement Intégral (ADDI) qui se trouve être le dindon de la farce. La pilule était très dure à avaler pour l'honorable Nagbandja Kambatibe, président d'honneur de l'ADDI.

"Notre accord a été violé par nos amis de l'ANC, qui sont allés en conciliabule avec UNIR (Union pour la République/au pouvoir). Je pense que les uns et les autres perçoivent la gravité de l'enjeu", a-t-il dit. Qu'espérait-il ? On a de la peine pour



Gerry Taama

ce vieux politicien et son parti qui se sont fait ni... de la sorte par les esprits plus fûtés, plus roublard de l'ANC. Pour dîner avec le diable, mieux vaut avoir une cuillère très longue. L'ADDI vient de l'apprendre à ses dépens.

La leçon à tirer de cette crise, si crise il y a, est que l'ANC, elle, savait depuis la constitution du CST, où ses



Me Isabelle Améganvi

actions devaient aboutir. Les explications fournis par la vice-présidente de l'ANC Isabelle Améganvi en disent long sur les intentions de ce parti vis-à-vis de ses partenaires politiques. Ces intérêts passent avant ceux de ses partenaires. "On ne peut pas accuser l'ANC qui a 16 députés et qui n'a que 3 places à la CENI alors que Arc-en-ciel par exemple qui a 6 députés compte 3 représentants à la CENI", avait déclaré Me Améganvi pour justifier la forfeiture de son parti. Voilà qui mérite d'être clair pour tout le monde.

Tous ceux qui ont eu affaire à l'ANC depuis sa création se sont mordus les doigts. OBUTS et son président Agbéyomé Kodjo peuvent en témoigner. Ce dernier ne s'est toujours pas remis du coup que le parti orange lui a porté lors des législatives de 2013.

Coalition Arc-en-ciel, pas mieux

Gerry Taama, l'un des acteurs de la coalition Arc-en-Ciel disait avoir perdu la foi en regardant le spectacle offert par ses amis. A nos confrères de Savoirs News, il enfonce le clou "En réalité, rien de nouveau. Ça fait un bon moment que nous sommes sous l'œil du cyclone. Que ce soit pour l'affaire de l'élection d'un candidat unique de la coalition, le retrait du MCD, la sortie médiatique du président Kagbara, ou la cacophonie sur l'interprétation des objectifs du conclave, il y a depuis trois mois un mauvais climat à la coalition Arc-

Suite à la page 7

EDUCATION/RENTREESCOLAIRE :

Reprise effective des cours au Togo malgré la grève de l'USET

LES ÉLÈVES des écoles, collèges et lycées ont effectivement repris le chemin des classes ce lundi sur l'ensemble du territoire, après plusieurs semaines de vacances.



Florent Yao Maganawé, ministre des Enseignements Primaire et Secondaire

Dans les écoles visitées à Lomé, les cours ont normalement repris. Des enseignants étaient à leur poste, malgré la grève de 72 heures déclenchées ce lundi par l'Union des syndicats de l'Education du Togo (USET) pour exiger le paiement des primes de rentrée et de bibliothèque, avant la reprise des cours. Les enseignants sont regroupés au sein de six fédérations dont l'USET.

Les cinq autres ont appelé les enseignants à reprendre le chemin des classes ce lundi, acceptant la proposition du gouvernement de payer ces primes en octobre prochain.

Aux Lycées de Tokoin et de Lomé-port, à l'EPP Anfamé en passant par le CEG et l'EPP d'Akodessewa, les élèves étaient tous en salles, les enseignants également à leur poste.

"La rentrée scolaire est effective chez nous. Tout le monde est présent : les élèves et les enseignants et les cours ont effectivement démarré. Rien n'est à signaler", a déclaré Kossi Azoudjagni, directeur EPP Anfamé centre-B.

"Tous les enseignants sont là y compris les enseignants volontaires avec qui nous avons négociés des interventions. Jusqu'à présent, aucun incident n'est signalé, tout se passe normalement", a confié Komlavi Ahovi, Proviseur Lycée Lomé-port.

De façon générale, "tout se passe très bien sur le terrain, selon les différents reçus", a pour sa part affirmé Mme Kossiwa Djani, chef de

l'Inspection de l'Enseignement Pré-scolaire et primaire Lomé-Est (Baguida-Bè).

Une délégation ministérielle conduite par le ministre des enseignements primaire et secondaire Florent Maganawé a également fait le tour de certains établissements et collèges.

"Partout où nous sommes passés, tous les enseignants étaient présents, de même que les élèves. Nous leur avons prodigué d'utiles conseils pour le travail de l'année. Nous avons également eu des rapports venus de l'intérieur du pays et qui sont encourageants et qui nous montrent que la rentrée a été effective", a souligné M. Maganawé.

Des responsables de l'USET interrogés, n'ont pas voulu faire de commentaire. "Nous attendons les différents rapports, pour vous faire le point de la situation. La grève se poursuit jusqu'à mercredi", a déclaré l'un des responsables de l'USET interrogés au téléphone.

Rappelons que plus de 2,053 millions d'élèves ont repris les cours ce lundi pour l'année scolaire 2014/2015.

SOCIÉTÉ/SECURITE :

Le grand banditisme refait surface au Togo

LA SÉCURITÉ des togolais semble menacée ces derniers mois au Togo. Depuis le début de cette année 2014, plusieurs braquages à main armée se sont déroulés à Lomé ou à l'intérieur du pays sans que les auteurs ne soient appréhendés par la police ou la gendarmerie. Ces bandits opèrent en toute impunité d'autant plus que le dernier braquage s'est déroulé sur le parking de l'aéroport de Lomé, au nez et à la barbe des forces de l'ordre. Cette situation inquiète les populations qui interpellent le ministre de la sécurité.



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection civile

peu plus tard, le ministre de la sécurité, le Colonel Yark Damehame sur la Télévision Nationale.

"Malheureusement ce braquage a fait un mort, trois blessés et des dégâts importants" a déploré le ministre Yark qui a ajouté que " nous devons tout faire pour mettre hors d'état de nuire, ces individus sans foi ni loi".

Des braquages en série

Le braquage de ce dimanche sur l'esplanade de l'aéroport de Lomé est la dernière d'une série qui endeuille depuis plusieurs mois le Togo. Des morts, des blessés et d'honnêtes citoyens dépouillés de leur argent, fruit de durs labeurs de plusieurs années.

Il y a tout juste 2 semaines, un bus, en provenance du Mali été la cible de ces bandits de grands chemins à hauteur de Djantacopé à la sortie nord de

Wahala.

Ces malfrats - au total cinq - circulant à moto et armés de fusils d'assaut automatiques de type AK 47, ont braqué le véhicule, après avoir érigé de barricade avec un gros tronc d'arbre. Ils ont tiré des coups de feu, blessant grièvement deux personnes parmi les passagers. Selon le ministère de la sécurité, ces malfrats actuellement en fuite, sont activement recherchés par les forces de l'ordre.

Le mercredi 30 juillet 2014 aux environs de 18 heures, des malfrats à dos de deux motos, cagoulés et armés de fusils automatiques Ak47 ont ouvert, à Avépozo, le feu sur le véhicule à bord duquel se trouvait M Chagoury Assad de nationalité béninoise et libanaise d'origine qui rendra l'âme quelques minutes plus tard lors de son évacuation vers un centre de santé. Une enquête avait été ouverte.

Quelques jours après ce fait, l'attaque d'une boutique au grand marché de Lomé a fait également un mort sans oublier l'attaque d'un bus dans la partie septentrionale du pays il y a quelques mois.

Prendre les taureaux par les cornes

A y regarder de près, l'inquiétude qui grandit au sein de la population est légitime car si ces braqueurs peuvent

opérer sans inquiétude jusqu'à l'aéroport de Lomé, lieu névralgique de la ville de Lomé, qu'advient-il du simple citoyen laissé à lui-même dans sa maison ?

Ces actes de grand banditisme et de braquage n'honorent pas notre pays et les forces de l'ordre. Il urge que le Ministre de la sécurité prenne toutes les mesures pour mettre en état de nuire ces hors la loi qui sème la désolation dans les familles et au sein de la population. La dénonciation seule ne suffit plus et il faut agir. Le Togo qui est connu comme une terre de sécurité ne saurait devenir un terrain de jeu pour des bandits de grand chemin. Les conséquences de tels actes sont innombrables et peuvent même faire fuir les opérateurs économiques qui recommencent à faire confiance à notre pays.

Si tant est que les moyens manquent aux forces de l'ordre pour faire face à cette montée des braquages, il faut donc que le gouvernement s'investisse en pourvoyant le ministère de la sécurité de moyens humains, matériels et financiers pour endiguer le phénomène et apporter la paix dans les esprits des togolais. Les mois à venir seront tellement sensibles qu'une étincelle peut mettre le feu au poudre et ça, le Togo et les togolais n'en n'ont pas besoin.

Koudjoukabal

Zozo

EBOLA : LE CAP DES 3000 MORTS DANS LE MONDE FRANÇAIS



Des medecins aux chevets d'une malade

Le virus Ebola, qui sévit en Afrique de l'Ouest depuis le mois de janvier dernier, a tué plus 3 000 personnes dans le monde, a annoncé, ce samedi, l'Organisation mondiale de la Santé.

Le virus Ebola poursuit sa tournée mortelle. Alors que la maladie sévit en Afrique de l'Ouest depuis le mois de janvier dernier, il aurait tué plus 3 000 personnes dans le monde. C'est ce qui ressort du dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) publié ce samedi.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, sur un total de 6574 personnes infectées par le virus Ebola dans cinq pays d'Afrique d'Ouest, 3093 sont mortes. Ces chiffres ressortent du bilan arrêté au 23 septembre. Dans un précédent bilan en date du 21 septembre et publié jeudi dernier à Genève, l'Organisation mondiale de la Santé faisait état de 2917 morts en Afrique de l'Ouest sur 6263 cas.

Après la fermeture de ses frontières le 21 août dernier, le Sénégal vient d'annoncer l'ouverture d'un corridor humanitaire aérien pour permettre d'acheminer de l'aide dans les trois pays les plus touchés.

LES JIHADISTES SONT DE RETOUR DANS LE NORD DU MALI



Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé samedi les groupes armés du Mali à déposer les armes et à régler leurs différends par le dialogue, comme ils s'y sont engagés lors de la signature en juillet d'une feuille de route et d'un accord de cessation des hostilités.

Lors d'une réunion de haut niveau sur le processus politique malien, organisée en marge de la 69ème session de l'Assemblée générale, M. Ban a déploré le fait que « la situation sécuritaire demeure extrêmement précaire au Mali ». « Dans la région du nord du pays, les affrontements armés se poursuivent malgré de nombreux accords. Je demande aux groupes armés de cesser toute violence et de régler leurs différends par la voie du dialogue, comme ils s'y sont engagés », a dit le chef de l'ONU.

Dans le même temps, a-t-il poursuivi, « des terroristes continuent de s'en prendre aux soldats de la paix des Nations Unies aussi bien qu'à la population civile malienne ». « Ils tirent des roquettes sur les camps des Nations Unies, posent des mines sur les routes et mènent des attentats-suicide contre les Casques bleus. »

Condamnant « vigoureusement » ces attaques, M. Ban a demandé à toutes les parties prenantes « d'œuvrer ensemble pour freiner ces extrémistes et traduire en justice les responsables ».

Notant que les pourparlers de paix qui se tiennent à Alger progressent lentement malgré un démarrage encourageant, M. Ban a appelé toutes les parties à « continuer de dialoguer dans un climat de bonne volonté et de compromis et de faire une offre sérieuse de paix, comme l'attend la population malienne ».

Il a insisté sur l'importance d'un processus non exclusif. « Seul un processus qui est réellement ouvert et prend en compte les espoirs et préoccupations de toutes les communautés peut produire des résultats durables », a-t-il dit.

« L'ONU se tient prête à aider à la mise en œuvre de l'accord de paix que chacun espère voir sortir du processus d'Alger », a-t-il assuré.

La réunion de haut niveau, co-présidée par M. Ban et le Président du Mali Ibrahim Boubacar Keita, a rassemblé les membres de l'équipe de médiation du processus de dialogue inclusif inter-malien - Algérie, CEDEAO, ONU, Union africaine, OCI, Union européenne, Burkina Faso, Mauritanie, Niger et Tchad - et du Conseil de sécurité.



Équité - Transparence - Développement

LE RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DE L'ARMP EN QUELQUES MOTS

L'Autorité de régulation des marchés publics est une institution administrative indépendante qui jouit d'une indépendance fonctionnelle et organique sur toutes les questions relatives à ses missions. A ce titre, elle est dotée de la personnalité juridique et d'une autonomie de gestion administrative et financière.

Elle a été créée par la loi n° 2009-013 du 30 juin 2009 et est organisée selon les dispositions du décret n° 2009-296/PR du 30 décembre 2009, modifié par le décret n° 2011-182/PR du 28 décembre 2011 portant missions, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation des marchés publics.

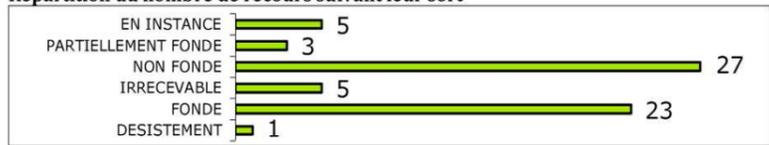
Le rapport d'activités 2013 rend compte de l'action des trois (3) organes qui composent l'ARMP, à savoir : le Conseil de régulation, le Comité de règlement des différends et la Direction générale.

Ainsi, au cours de l'année 2013 qui constitue sa deuxième année de plein exercice, l'ARMP a poursuivi ses missions de régulation du système de passation des marchés publics et des délégations de service public.

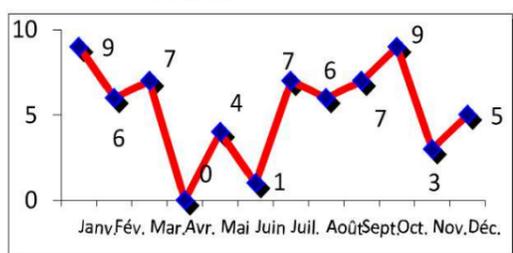
La mission de règlement des différends

Le Comité de règlement des différends (CRD) a enregistré 64 recours sur 1109 marchés signés au cours de l'année 2013, dont 59 ont connu un dénouement au fond en 2013.

Répartition du nombre de recours suivant leur sort

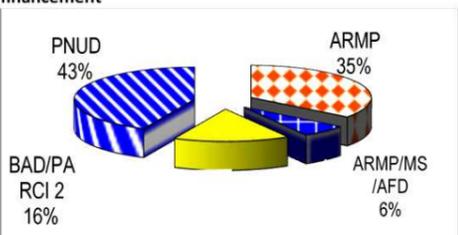


Situation de l'évolution des recours enregistrés par le Comité de Règlement des Différends



Source : ARMP, 2013

Répartition des participants aux formations de l'ARMP au cours de l'année 2013 selon la source de financement



Source : ARMP, 2013

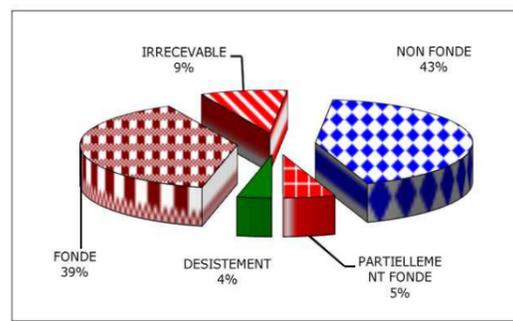
AUDIT DES MARCHES PASSES EN 2011

La mission assignée aux cabinets Fiducia Consulting Group (FCG) du Bénin et Audit& Conseil Réunis (ACR) du Togo retenus à l'issue d'un appel à concurrence, est de vérifier le processus de passation, de gestion et d'exécution des marchés publics et des délégations de service public conclus entre le 1er janvier et le 31 décembre 2011 par un échantillon d'autorités contractantes assez représentatif, afin de mesurer le degré de respect des dispositions et procédures édictées par le code des marchés publics en vigueur.

La réalisation de cette mission a permis aux consultants de déceler les insuffisances suivantes :

- ✓ absence de système d'archivage au niveau de toutes les autorités contractantes auditées ;
- ✓ difficulté de situer les responsabilités dans le respect de délais en l'absence de pièces et correspondances administratives ;
- ✓ absence de rapports d'exécution : aucune autorité contractante n'a élaboré en fin d'exercice un rapport sur l'exécution des marchés passés ;
- ✓ non-conformité de la majorité des travaux et fournitures réceptionnés par rapport aux spécifications techniques mentionnées dans les DAO ;
- ✓ incohérence entre les prévisions et les réalisations ;
- ✓ existence de malfaçons et mauvais fonctionnement des ouvrages et biens acquis ;
- ✓ absence de mise en concurrence dans le cadre de la passation de certains marchés sans que la procédure de gré à gré prévue soit observée ;
- ✓ fractionnement de marché ;
- ✓ attribution de marchés sans tenir compte des conditions prévues dans le DAO ;
- ✓ attribution de marchés par la procédure de gré à gré sans la soumission de l'avis de la DNCMP à l'ARMP alors que le montant des marchés dépasse le seuil de 10% du montant total des marchés publics passés ;
- ✓ surestimation des quantités ;
- ✓ non consistance des travaux.

Répartition des décisions de fond selon l'appréciation du recours y afférent

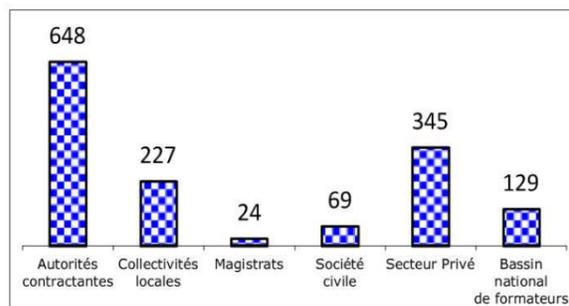


Source : ARMP, 2013

FORMATION ET APPUI TECHNIQUE

L'ARMP a formé en 2013, 1465 personnes au cours de 45 sessions organisées à Lomé et à l'intérieur du pays, dont 922 soit 63% relèvent de l'administration publique, contre 345 du secteur privé et 69 de la société civile.

Répartition des participants selon les groupes d'acteurs de la commande publique



Source : ARMP, 2013

La contribution du PNUD dans le cadre du financement du Centre de services de l'ARMP a permis de former le nombre le plus important de personnes (630) soit 43% des participants contre 16%, (soit 234 personnes) pour l'appui de la BAD selon le graphique 9 ci-dessous.

La formation des représentants des collectivités locales, déroulée à l'intérieur du pays dans les cinq (05) chefs-lieux de régions et à Kpalimé, a été prise en charge par la BAD par l'entremise du projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles en gouvernance économique et financière (PARCI-2).

SUIVI ET EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE

L'ARMP a institué des bilans d'étape/revues trimestrielles des PPM et un bilan annuel des PPM en fin d'année dont l'objectif principal est de faire un point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des plans de passation des marchés publics. Ce qui offre l'occasion aux autorités contractantes, et particulièrement aux ministères prioritaires, d'échanger avec les responsables de l'ARMP sur les éventuels problèmes rencontrés lors de l'exécution desdits plans et de procéder, le cas échéant, aux ajustements nécessaires en vue de faciliter l'exécution des marchés publics.

Chacun de ces ateliers de bilan d'étape /revue des PPM et l'atelier de bilan annuel a regroupé une trentaine de personnes directement impliquées dans l'élaboration et la gestion des PPM de cinq (05) ministères prioritaires - gros consommateurs de crédits d'investissement - qui sont :

- le ministère des travaux publics et des transports ;
- le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;
- le ministère de la santé ;
- le ministère des enseignements primaire et secondaire ;
- le ministère de l'équipement rural.

STATISTIQUES ET SYSTEME D'INFORMATION SUR LES MARCHES PUBLICS

Selon le tableau ci-dessous, le montant total des contrats approuvés en 2013 est estimé à 363,73 milliards de francs CFA. La répartition de ce montant par rapport au mode de passation dégage des taux ci-après : 82,63% pour les appels d'offres ouverts (AOO) ; 13,38% pour les procédures d'entente directe (ED) ; 2,76% pour les appels à manifestation d'intérêt (AMI) ; et 1,23% pour les consultations restreintes (CR).

L'ARMP s'est beaucoup investie dans l'acquisition d'équipements pour la mise en place de nouveaux systèmes d'information sur les marchés publics. A ce propos, la phase de validation et des tests techniques du Système intégré de gestion des marchés publics (SIGMAP) a démarré en 2013 avec le cabinet 2SI du Sénégal. Ce système sera opérationnel, courant 2016.

Par ailleurs, pour une efficacité dans la gestion quotidienne des documents et des informations, l'ARMP a mis en place avec le soutien financier et technique du PNUD, un système de gestion électronique des documents, basé sur la solution Alfresco.

En matière statistiques l'analyse des données recueillies révèle que le montant total des contrats approuvés au Togo en 2013 est estimé à 363,73 milliards de francs CFA.

La répartition de ce montant par rapport au mode de passation dégage les taux ci-après : 82,63%, pour les appels d'offres ouverts (AOO), 13,38%, pour les procédures d'entente directe, 2,76%, pour les appels à manifestation d'intérêt et 1,23%, pour les consultations restreintes.

La répartition de ce montant par secteur administratif nous indique que l'administration publique se taille la part du lion avec des contrats conclus en 2013 estimés à 316.463.049.497 FCFA, soit 87% du montant total ; la part des marchés passés par les collectivités locales est estimée à 1.704.209.017 F CFA, soit 0,47% du total, ceux des établissements publics à 909.659.197 F CFA, soit 0,25%, ceux des institutions à 2.438.079.731 F CFA, soit 0,67%, au moment où les contrats signés par les sociétés d'Etat sont estimés à 42.213.045.906 F CFA représentant 11,61% du total.

Numéro vert : 80 00 88 88

Site web : www.armp-togo.com

ECONOMIE-RAPPORT 2013 DE L'ARMP : Des insuffisances demeurent au niveau des autorités contractantes

L'AUTORITÉ de Régulation des Marchés Publics (ARMP) vient de produire son rapport d'activité qui dresse, le bilan des passations de marchés et de la délégation de services publics courant l'exercice 2013. Ce rapport rend compte de l'action des trois organes qui composent l'ARMP : le conseil de régulation, le comité de règlement des différends et la direction générale.

Selon le Directeur Général de l'ARMP, l'institution a poursuivi ses missions de régulation du système de passation des marchés publics et des délégations de service public qui consiste à émettre des avis, propositions ou recommandations dans le cadre de la définition des politiques et de l'assistance à l'élaboration de la réglementation en matière de marchés publics et de délégation de service public ; à assurer, en collaboration avec la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics



Les premiers responsables de l'ARMP-Togo. Au milieu, le DG René Kapou, et la présidente du CR, Mme Ayélé Datti. (PHOTO: ARMP)

1.109 marchés ont été signés par permis au CRD de rendre 101 décisions dont 45 de suspension et 56 de fond" souligne le rapport qui relève que trois entreprises faussaires ont subi des sanctions disciplinaires sous forme d'exclusion temporaire allant de 2 à 4 ans (voir nos précédentes parutions)

1.109 marchés ont été signés par



Vue partielle de l'assistance lors de la conférence de presse... (PHOTO: ARMP)

(DNCMP), l'information et la formation de l'ensemble des acteurs de la commande publique ; à exécuter les enquêtes, mettre en œuvre des procédures d'audit techniques et ou financiers ou indépendants et de procéder au règlement non juridictionnel des différends survenus à l'occasion de la passation des marchés publics et délégations de service public.

Sanctions disciplinaires contre 3 entreprises

Le rapport indique que le Comité de Règlement des Différends de l'ARMP, l'organe habilité à connaître des litiges pouvant surgir dans la commande publique, a enregistré 64 recours sur les 1.109 marchés signés, et a réussi à en dénouer avant la clôture de l'exercice 2013, 59 cas dont 27 ont été déclarés non fondés contre 26 fondés.

Plus de la moitié des recours (62%) ont porté sur les marchés de fournitures et services connexes, contre 27 % sur les travaux publics, 3% sur les prestations intellectuelles et 2% sur les délégations de service public. " Au total, 45 sessions ont

l'Etat togolais au cours de l'année 2013 pour un montant total de contrats approuvés qui s'élève à 363,73 milliards de F CFA dont 82,63% pour les appels d'offres ouverts, 13,38% pour les procédures d'entente directe, 2,76% pour les appels à manifestation d'intérêt et 1,23% pour les consultations restreintes.

Des insuffisances dans le système de passation

Toutefois a noté le Directeur Général de cet organe M. Théophile Kapou dans sa déclaration liminaire, un certain nombre d'insuffisances du système de passation ont été décelées par un audit conclu en 2011 et rendu public en 2013.

Cet audit mené par les cabinets Fiducia Consulting Group et audit Conseil réunis, a permis de déceler les insuffisances du système de passation dont les principales sont: l'absence de système d'archivage au niveau de toutes les autorités contractantes, l'absence de rapport d'exécution des marchés publics au niveau de toutes les autorités



...L'assistance. (PHOTO: ARMP)

contractantes, la non-conformité de la majorité des travaux et fournitures réceptionnés par rapport aux spécifications techniques mentionnées dans le dossier d'appel d'offres, et le mauvais fonctionnement des ouvrages et biens acquis, l'absence de mise en concurrence dans le cadre de la passation de certains marchés, sans que la procédure de gré à gré prévue soit observée, le fractionnement de marché, la surestimation de quantités etc.

"Eu égard à cet état de chose, des revues-bilan d'étapes ont été organisées en vue de donner l'occasion aux autorités contractantes concernées d'échanger avec les responsables de l'ARMP sur les éventuels problèmes rencontrés et de procéder le cas échéant, aux ajustements nécessaires en vue de faciliter l'exécution des marchés publics" a dit René Kapou lors de sa présentation devant la presse.

Il s'agit de la non maîtrise complète des techniques d'élaboration des DAO, de la non participation des directeurs techniques dans l'élaboration des DAO et Demandes de propositions, des difficultés d'exercice de la fonction de " Personne Responsable de Marché Public (PRMP), de la lourdeur du dossier



Le DG de l'ARMP-Togo, René Kapou, donnant des explications. (PHOTO: ARMP)

d'approbation des marchés, des difficultés d'obtention de l'attestation de disponibilité de crédits, les problèmes liés à la tenue des statistiques et l'archivage des documents par les autorités contractantes, les problèmes de motivation des membres des commissions entre autres...

Il urge donc de parer au plus pressé pour certains de ses dysfonctionnements.

Recommandations

Ainsi, l'ARMP formule des recommandations pour l'amélioration de l'efficacité de ses actions. Il s'agit de rendre effective l'application de l'arrêté fixant les indemnités des membres des organes de passation et de contrôle des marchés publics,

signer l'arrêté sur les intérêts moratoires, réviser à la hausse les seuils de passation et de contrôle des marchés publics, mettre en place un cadre juridique et institutionnel pour la passation des contrats de partenariat public-privé.

Il s'agit aussi de sensibiliser les partenaires techniques et financiers sur le caractère non fiscal de la redevance de régulation et son régime indépendant des droits, impôts et taxes pris en charge par l'Etat togolais dans l'exécution des projets, de poursuivre le renforcement des capacités des collectivités locales à la gestion des marchés publics, et de doter les membres des commissions de passation et de contrôle des marchés publics de matériels de travail appropriés.

Aussi, faut-il faire respecter les dispositions réglementaires relatives au profil et à la durée du mandat des personnes désignées au titre de Personne Responsable des Marchés Publics et des membres des commissions de passation et de contrôle des marchés publics.

Réné Kapou a réitéré l'engagement de l'ARMP à tout mettre en œuvre pour faire aboutir la réforme engagée par le gouvernement depuis

quelques années en vue d'assainir le sous-secteur des marchés publics et des délégations de service public.

" L'ARMP est amenée, à son corps défendant, à procéder ainsi parce qu'elle est résolument engagée sur la voie de la croissance de l'économie et il n'est pas question de continuer par tolérer les brebis galeuses qui inhibent la dynamique en cours, au nom de quelques intérêts que ce soit" a dit le Directeur Général de l'ARMP. Il n'a pas manqué de rappeler aux opérateurs économiques, qu'il n'est dans l'intérêt de personne d'exclure des entreprises régulièrement constitués et qui participent à la vie économique du pays, du système de passation de marchés.

Ali SAMBA

Zozo

COOPÉRATION / 65^È ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE NATIONALE CHINOISE: L'AMBASSADEUR YUXI LIU RÉAFFIRME LA VOLONTÉ DE SON PAYS À SOUTENIR "CONSTAMMENT LE TOGO"



Yuxi LIU, Ambassadeur de Chine au Togo

Yuxi LIU, l'ambassadeur de Chine au Togo, a réaffirmé vendredi soir à Lomé, la volonté de son pays à apporter "constamment" son soutien au Togo, pays avec lequel les relations datent depuis 1972.

"Je tiens à souligner que la Chine ne peut pas oublier et n'oubliera pas l'attachement du frère togolais à la politique d'une seule Chine et le soutien ferme à la cause de la réunification pacifique de la Chine", a déclaré M. LIU lors d'une réception à sa résidence pour marquer le 65^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine. Plusieurs personnalités parmi lesquelles le Président du Parlement togolais Dama Dramani, les présidents des Institutions de la République, des ministres, des députés ainsi que des représentants d'organisations internationales étaient invitées.

Le gouvernement a été représenté par le ministre des droits de l'Homme Yacoubou Hamadou.

"La partie chinoise qui s'en tient au principe de sincérité des résultats concrets d'affinité et de franchise dans ses relations avec l'Afrique, soutient constamment le Togo dans ses efforts pour trouver une voie de développement adaptée à sa réalité nationale", a souligné.

La Chine fournira au Togo, "des aides dans la mesure du possible pour la construction du pays, le développement économique et l'amélioration du bien-être social du Togo, afin de réaliser un développement équitable, mutuellement avantageux et gagnant/gagnant et de construire ensemble une communauté de destin commun sino-togolaise", a affirmé le diplomate chinois.

Le ministre togolais des droits de l'homme a de son côté, salué la qualité des relations entre le Togo et la Chine, une "coopération très fructueuse et exemplaire qui se traduit constamment au profit du Togo par des investissements directs étrangers et le financement à taux préférentiel et de nombreux projets dans le domaine des infrastructures".

"Les chantiers en cours de réalisation à savoir : la construction du barrage hydroélectrique d'Adjarala, les voies de contournement de la ville de Lomé, les failles d'Alédjo et de Défalé, ainsi que la construction de la nouvelle aéroport de Lomé, témoignent de la vitalité des liens de coopération entre nos deux pays", a affirmé Yacoubou Hamadou.

Le Togo et la Chine ont - sur le principe gagnant/gagnant - montré un modèle exemplaire de coopération Sud-Sud, marquée de grandes réalisations dont la construction du stade de Kégué, deux centres hospitaliers, le Palais des congrès de Kara, le nouveau Palais de la présidence, des ponts, etc.

La sucrerie d'Anié, construite à la fin de l'année 1986 par les Chinois pour transformer de la canne à sucre, est jusque-là l'usine de référence de la coopération entre les deux pays. Cette unité a, récemment, étendue ses activités en entreprenant de produire de l'éthanol à partir du manioc.

ZOZO

KPALIME/DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION DU TOURISME AU TOGO: FORMATION DE 50 GUIDES TOURISTIQUES

Organisée par l'Association Nationale des Guides du Tourisme (ANGT) autour du thème "la déontologie du métier de guide du tourisme et la professionnalisation du secteur", cette formation s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée internationale du Tourisme d'édition 2014 axée sur le thème: "Tourisme et Développement Communautaire".

Le secteur du guidage au Togo n'a pas bénéficié depuis quelques années de l'accompagnement et de la formation nécessaire pour



La table à l'ouverture des travaux

un bon comportement et un bon accompagnement des touristes. Des touristes se plaignent souvent du comportement des guides que ce soit ceux qui les accompagnent pendant leurs voyages ou sur les sites. Ces plaintes vont du harcèlement (financier et sexuel), des vols, des raquettes, etc. et cet état de chose donne une image négative du pays. Car, les derniers souvenirs des touristes sont ceux des guides mis à leur disposition...

Les participants venus des préfectures de Kloto et de Haho, ont suivi jeudi deux communications sur "la déontologie du métier de guide du tourisme" et "la professionnalisation du secteur", suivies de débats.

Le deuxième jour a été marqué par la mise en place des bureaux régionaux et préfectoraux de l'Association Nationale des Guides du Tourisme.

Pour le président de l'Association Nationale des Guides du Tourisme, Kokou Amouzou, la rencontre de Kpalimé est capitale pour le secteur touristique de manière générale et plus particulièrement pour le secteur du guidage, en ce sens qu'elle doit marquer un nouveau départ pour le secteur qui un maillon essentiel dans le tourisme.

"Nous espérons que vous êtes désormais mieux outillés pour exercer votre métier selon les règles de l'art. Mais, laissez-moi vous dire que c'est maintenant que le grand chantier de purification du secteur des guides harceleurs, voleurs, indéliques commence", a-t-il averti.

M. Amouzou a invité les membres des structures membres en place à se mettre rapidement au travail, afin de présenter dans un bref délai des stratégies adéquates pour sortir des rangs des guides touristiques, tous ceux qui opèrent dans l'illégalité...

LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA : UNE GRANDE MARCHÉ POUR LA COM-MÉMORATION DE LA 8ÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LES PVVIH

Une centaine d'hommes, de femmes, de jeunes filles et garçons ont participé ce samedi à Lomé à une marche de solidarité avec les Personnes Vivants avec le VIH (PVVIH), activité marquant l'apothéose de la 8ème édition de la journée nationale de solidarité avec les PVVIH placée sous le thème: "Triple zéro, exclure le VIH et non les PVVIH". Cette marche de solidarité est organisée par les organisations de la société civile..

Partis de la station Total GTA, ces hommes et femmes vêtus de Tee-shirt blanc sur lesquels on pouvait lire "Ensemble, ravivons la flamme de l'espoir pour l'objectif zéro au Togo" ou "Triple zéro: exclure le VIH et non les PVVIH", ont sillonné certaines rues de la capitale, avant de chuter à la place de la solidarité de la cité OUA. Sous les arbres, après la prestation de quelques artistes en guise de soutien aux PVVIH, les "marcheurs" ont allumé des bougies en mémoire de tous ceux qui sont morts du VIH/Sida. Le geste vise aussi à donner de courage à toutes les personnes vivant avec le VIH/Sida et à les soutenir (...)

"Vivre avec le VIH n'est pas une chose aisée, la contre le VIH est un combat de tous les jours. Je vis avec ce virus depuis 25 ans. Il faut vivre positivement et j'exhorte tous mes frères vivant avec le VIH/Sida à s'intégrer dans la société, afin de contribuer au développement de notre pays", déclaré Augustin Dokla Président du Réseau des associations des personnes vivants avec le VIH/ SIDA. Rappelons que les organisations de la société civile ont une plateforme qui est une structure de coordination sectorielle du Plan Stratégique National de lutte contre les IST/VIH et le SIDA au niveau communautaire...

ECONOMIE / TOURISME :

La destination Togo de plus en plus demandée, 34 Milliards de recette en 2013

" **TOURISME ET développement communautaire** " est le thème choisi par l'OMT pour la célébration de la JMT 2014 en vue de souligner les diverses possibilités qu'offrent l'exploitation et la pratique du tourisme aux communautés du monde entier ainsi que le rôle que ces communautés doivent continuer de jouer pour le développement durable du tourisme.

La diversité des attraits touristiques du Togo amène les touristes à choisir notre pays pour découvrir ses sites et ses paysages, rencontrer la population et connaître ses us et coutumes. En 2012, le pays a accueilli 298 000 touristes dans les hôtels pour des recettes évaluées à 27,5 milliards de francs CFA. En 2013, 345.043 touristes ont visité le Togo et ont généré des recettes d'environ 34 milliards de francs CFA ; le sous-secteur hôtelier a créé environ 4500 emplois.

Pour 2014, les acteurs du secteur attendent 400.000 visiteurs. Quand on sait qu'un touriste dépense en moyenne 100.000 FCFA par jour, on imagine déjà ce qu'un tel secteur peut apporter à l'économie nationale si les autorités se décident à lui accorder un peu d'intérêt. Selon des propositions de tarif de séjour des Agences de Voyages de la place, le tarif moyen est de 1400 euros pour un séjour de 8 jours.

Le secteur a connu ses années de gloire dans les décennies 1970 et 1980. La crise sociopolitique de 1990 a marqué un coup d'arrêt à l'évolution du secteur. Il a repris sa croissance dans les années 2000 avec des arrivées chiffrées à 190.000 visiteurs et des recettes estimées à 18 milliards de francs CFA.

Au-delà des chiffres...

La portée économique et socioculturelle du tourisme devrait également être évaluée à travers les activités génératrices d'emplois et de revenus au niveau des communautés, notamment sur les sites touristiques.

En effet, la pratique du tourisme crée des opportunités d'activités dans l'hébergement chez l'habitant, la restauration à la cuisine locale, la fourniture des denrées agro-pastorales, l'artisanat, le transport, les postes et télécommunications, le guidage et l'animation culturelle et folklorique, etc.

COOPERATION / ECONOMIE :

Le FNFI inspire le Burundi

LES PREMIERS responsables du Fonds du Microcrédit Rural (FMCR) du Burundi ont séjourné dans la capitale togolaise pour s'enquérir des succès de la mise en œuvre du Fonds National pour la Finance Inclusive (FNFI). Il s'est agi également pour la délégation Burundaise de toucher du doigt les stratégies utilisées par les autorités togolaises pour recevoir l'adhésion de plusieurs partenaires techniques et financiers et partager les résultats atteints par le fonds en une année d'exercice.

La délégation burundaise, conduite par Onesphore Nshimirimana, le Directeur des opérations du FMCR, a rencontré l'Association Professionnelle des Institutions de Micro-Finances (APIM) du Togo, Les IMF partenaires du FNFI et des groupes de solidarité qui mettent en œuvre le produit APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers).

L'APSEF est le tout premier produit du FNFI. Et ce produit a été présenté à



Il est indéniable que les chantiers de réhabiliter sont nombreux et énormes pour le gouvernement. Mais il faut se pencher sur le secteur du tourisme qui est un pourvoyeur de devises pour le Togo qui dispose plus de sites touristiques que certains pays de la sous régions dont les destinations sont prisées. Le tourisme doit cesser d'être le parent pauvre des préoccupations des dirigeants de ce pays.

Les chiffres de la Direction du Tourisme indiquent qu'entre 2003 et 2012, la part des investissements publics consacrés au tourisme n'a pas dépassé 0,5% du total des investissements de l'Etat, alors que le budget du Ministère du Tourisme a représenté seulement 0,05% du Budget général de l'Etat pendant la même période. Une goutte d'eau dans la mer. Les estimations de l'UEMOA relève que le tourisme contribue à 2% du PIB dans l'économie du Togo.

" Notre pays a décidé de se détourner de cette activité. La preuve, nous n'avons pas de ministère du tourisme. J'ai décidé d'investir depuis deux ans dans cette activité. Même si les retombées sont faibles pour le moment, je reste persuadé que c'est l'un des secteurs clés d'une vraie reprise économique, par la capacité que dispose le tourisme de fournir des emplois" a dit Gerry Taama, le Président du NET qui s'investit dans le tourisme.

Un tourisme citoyen et de développement

Il est tout à fait normal que les populations d'accueil tirent profit de l'activité touristique qui offre elle-même beaucoup d'opportunités de création de micro et petites entreprises dans les communautés locales. Il s'agit de la production et de la vente d'objets souvenirs, de l'amélioration et de la promotion de la cuisine locale, de la fourniture aux restaurants des produits maraîchers, de produits de la pêche et de l'élevage et de l'animation culturelle...

Ces prestations sont très valorisantes pour les populations d'accueil et l'impression qu'elles laissent dans le subconscient du touriste est l'image d'une destination à revisiter à cause de la qualité de l'accueil ou de la gentillesse de la population.

Beaucoup de touristes recherchent aujourd'hui l'originalité et l'authenticité dans leur voyage et séjours. Ils s'intéressent de plus en plus à des produits authentiques et à des prestations de qualité des populations d'accueil. Les occasions de ce genre doivent être saisies par les populations d'accueil pour valoriser leur patrimoine et leur savoir-faire traditionnel de façon à instaurer des relations plus dignes qui inspirent le respect et la considération de leur personnalité.

Une meilleure organisation du secteur

L'implication effective de la population dans l'exploitation touristique fait l'objet de réflexions. Sur nos sites, la présence des populations et surtout des jeunes est plus que visible. Ils sont souvent regroupés en association pour la protection de l'environnement et l'animation culturelle.

Certaines de ces associations orga-

nisent des camps chantiers de reboisement ou des travaux communautaires qu'ils animent dans nos villages et campagnes en collaboration avec des volontaires d'associations sœurs d'Europe principalement.

On constate de plus en plus que ces activités se généralisent surtout pendant les vacances scolaires au cours desquelles des associations mutent de façon informelle en " des opérateurs touristiques occasionnels " et offrent des prestations rémunératrices en hébergement, en restauration et en guidage. Ces activités lucratives que mènent les associations sont contraires à leurs statuts et comportent des déviances et des risques pour elles-mêmes et aussi pour les visiteurs.

Si les autorités chargées du tourisme apprécient à sa juste valeur les activités bénévoles des associations dans les domaines de la protection et de l'entretien du patrimoine touristique (sites et attraits culturels), elles désapprouvent cependant l'exercice des professions touristiques à but lucratif par certaines de ces associations qui plus est, n'ont pas la compétence nécessaire en la matière.

" Ces actes sont de nature à provoquer, voire encourager une concurrence déloyale envers les agences de voyages et de tourisme et envers les hôteliers qui sont pour leur part astreints au paiement d'impôts, d'assurance et de taxes de nature diverse" indique-t-on. Selon les professionnels du tourisme, ces actions provoquent également le harcèlement des visiteurs pour qu'ils payent des droits d'entrée sur les sites ou des prestations de guidage qu'on leur impose. Des séances de sensibilisation ont été faites contre ces pratiques qui déteignent sur l'image de notre pays et sur la qualité de l'accueil, mais la situation tarde à se corriger.

La mise en œuvre du plan directeur du tourisme

Cette problématique a été abordée dans le Plan Directeur d'Aménagement et de Développement du Tourisme que notre département a élaboré avec l'appui technique et financier de l'OMT et du PNUD. L'implication des communautés dans la gestion et l'exploitation des sites touristiques et des activités génératrices de revenus a été clairement traitée dans le document dont la mise en œuvre devra apporter des solutions appropriées à la gouvernance du secteur par tous les acteurs.

Cet objectif est bien réalisable car le secteur du tourisme essaie, dans la mesure du possible, de satisfaire au mieux les besoins des populations d'accueil. En effet, le tourisme est un secteur qui fournit un large éventail d'emplois dans plusieurs domaines d'activités génératrices de revenus tels que l'artisanat, l'agriculture, l'élevage, le commerce, les transports, l'hébergement chez l'habitant, la restauration, le guidage, etc. mais il intervient également dans l'aménagement de l'espace, dans la viabilisation des sites et dans la construction d'infrastructures de tous genres qui profitent à tous.

Ainsi, le thème " Tourisme et développement communautaire " choisi cette année pour la célébration de la Journée Mondiale du Tourisme nous interpelle tous et nous renvoie à mener des réflexions poussées sur la problématique de la contribution du tourisme au développement communautaire et à la promotion sociale et économique des populations.

Koudjoukabalo



La ministre Victoire Dogbé du développement à la base

la délégation burundaise, le premier jour de sa mission.

Ce vendredi, les premiers responsables du FMCR ont assisté à une rencontre technique, présidée par Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.

terrain.

"Le premier élément, c'est que le FNFI est la résultante de toute une démarche entamée par le gouvernement togolais depuis 5 ou 6 années. Le deuxième élément, c'est que nous avons voulu capitaliser non seulement

Suite à la page 7

2^e et 3^e journée des éliminatoires CAN 2015 : Le Togo avec Adebayor, Agassa et Romao

POUR AFFRONTER l'Ouganda à l'occasion des 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la CAN 2015, le sélectionneur du Togo a retenu un groupe de 24 joueurs. Il pourra notamment compter sur la star de la sélection, Emmanuel Adebayor.



Adebayor Shéyi Agassa Kossi Alaixys Romao

Mal embarqué dans les éliminatoires de la CAN 2015 après deux revers en autant de sorties, le Togo va affronter l'Ouganda les 10 et 15 octobre prochains à l'occasion des 3^e et 4^e journées.

Pour l'occasion, le sélectionneur des Eperviers, Tchaliné Tchakala, a dévoilé sa liste de joueurs retenus. Un groupe composé de 24 éléments, dont les cadres Emmanuel Adebayor, Alaixys Romao et Kossi Agassa.

La seule nouveauté réside dans le retour de Djene Dakonam, écarté lors des précédentes convocations. Avec un zéro pointé actuellement dans le groupe E, les Togolais doivent impérativement s'imposer sous peine de voir Ghana, Guinée ou Ouganda prendre le large.

La sélection togolaise

Gardiens : Agassa Kossi (Reims), Djihani Nguissa (Dyto) Nouridine Yacoubou (Semassi).

Défenseurs : Akakpo Serge (Horvela) Tawali Magnima (AS Douane) Ouro Akoriko Sadate (

Amazulu FC), Donou Kokou (Maranatha), Mawouna Kodjovi Amevor (Go Ahead Eagles), Kouso Kodjovi Nono (Bayern-Munich) Nouwoklo Martin Kossivi (Maranatha), Djene Dakonam (AD Alcordon).

Milieux : Alaixys Romao (Marseille) Zato Arouna Farid (Kr Reykjavik), Ayité Floyd (Bastia), Matthieu Dossevi (Olympiakos), Segbafia Prince (Zorya Lugansk), Atakora Lalawélé (AIK), Womé Dové (SuperSports United).

Attaquants : Peniel Mlapa (Nuremberg) Serge Gakpé (Nantes), Ayité Jonathan (Alanyaspor), Adebayor Emmanuel (Tottenham), Araw Calmadine (Free State Stars), Mama Zougou Nazif (Semassi).

Source : afrik.com

Dernier tour de la CAN 2015-U17 : Côte d'Ivoire, Mali et Guinée décrochent leur billet

A l'issue des matchs retour du 3^e tour des éliminatoires de la CAN 2015 des moins de 17 ans, tous les pays qualifiés sont connus. **Zambie, Côte d'Ivoire, Nigeria, Afrique du Sud, Mali, Guinée et Ghana ont gagné le droit d'aller se disputer le**

titre au Niger, pays hôte de la compétition et qualifié d'office.

Ils sont désormais tous connus. Au Niger, qualifié en qualité de pays hôte du tournoi, les sept nations ont définitivement validé leur ticket pour la

CAN 2015 des moins de 17 ans. Tenant du titre, la Côte d'Ivoire a disposé de l'Angola (3-0) devant son public pour assurer sa présence et défendre sa couronne. Finaliste lors de la précédente édition, le Nigeria en a fait de même en surclassant le

Gabon pourtant vainqueur de la manche aller (5-0, 1-2).

Dans un duel à couteaux tirés au Caire, l'Afrique du Sud a écarté l'Egypte qui, en dépit d'une égalisation tardive n'a pu effacer la défaite du match aller (2-2, 1-2). Autre duel très attendu, l'opposition riche en buts entre le Ghana et le Cameroun a fini par tourner à l'avantage des jeunes pousses ghanéennes (4-3). Tout se beau monde se retrouvera donc au Niger pour tenter de détrôner les Eléphanteaux. Le tirage au sort des poules aura lieu le 26 novembre, en marge de celui des groupes de la phase finale de la CAN 2015 senior.

Les résultats

- Ouganda 1-2 Zambie (0-2)
- Côte d'Ivoire 3-1 Angola 3-0 (1-1)
- Nigeria 5-0 Gabon (1-2)
- Egypte 2-2 Afrique du Sud 2-2 (1-2)
- Tunisie 1-3 Mali (0-2)
- Togo 0-3 Guinée (0-1)
- Ghana 4-3 Cameroun (2-1)

Source : afrik.com

POLITIQUE/OPPOSITION TOGOLAISE : Les bisbilles enfantines qui emportent le CST et l'Arc-en-Ciel

Suite de la page 3

Mais jusqu'à ce jour, nous arrivions au moins à nous retrouver et discuter. Ensuite, et je le dis parce que c'est dans la presse depuis deux jours : il y a eu une rupture de communication depuis la dernière rencontre du conclave, le 26 août je crois, entre le CAR et le reste de la coalition. Comme vous le savez, dès le début du mois de juillet, la coalition Arc-en-ciel avait conditionné sa participation à la CENI aux clarifications sur le statut de l'opposition. En réalité, cette position n'était pas celle de l'ensemble des partis de la coalition, mais celle

du bureau politique du CAR. Mais par solidarité, et pour ne pas justement donner le spectacle que nous donnons actuellement, nous n'avions pas rendu publiques nos divergences. "Il m'en coûte, de vous parler de nos différends à la coalition arc-en-ciel, si nos amis du CAR n'avaient pas décidé de couper les ponts, ne répondant pas aux appels et autres messages du reste des membres de la coalition.

Je ne pense pas que nos différends auraient été rendus publics, car comme je le dis : cette situation dure depuis le début du mois de septembre, et c'est n'est que le 22 que ça a ébrui-

té, suite peut être aux discussions houleuses que nous avons eues lors de notre réunion. Et pour avoir cette réunion, nous avons dû envoyer un délégué spécial.

L'ADDI aussi se plaint du manque de communication. Je pense que c'est dans ce domaine qu'il nous manque un groupe de sages, capables de ramener à la raison tout le monde sans faire du bruit. Nous creusons, par nos petites querelles, la tombe de nos échecs à venir" conclut-il.

Après avoir entendu ces propos, on peut aisément se faire une idée de l'opposition togolaise, celle qui aspire à prendre les rennes du pouvoir en 2015.

Ali SAMBA

COOPERATION / ECONOMIE : Le FNFI inspire le Burundi

Suite de la page 6

sur les résultats attendus, mais également nous avons fait en sorte que le processus soit participatif et inclusif. Cela veut dire que nous avons pris sur nous, d'impliquer les acteurs, à commencer par les bénéficiaires eux-mêmes", a-t-elle expliqué.

"Le troisième élément : c'est que l'Etat a mis ce qu'il faut pour qu'on puisse satisfaire les populations togolaises. Et c'est d'ailleurs ce qui a fait que les partenaires ont joint l'acte à la parole", a souligné Mme Victoire TomégahDogbé.

Lancé en janvier dernier à Kara (environ 420 km au nord de Lomé) par le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé, le FNFI a pour objectif de toucher en cinq ans, environ deux millions de bénéficiaires en termes de créations d'emplois, d'activités génératrices de revenus, de micros, très petites, petites et moyennes entreprises.

Financé actuellement sur fonds propres de l'Etat, le FNFI compte à terme diversifier ses sources de financement en mobilisant des Partenaires

Techniques et Financiers notamment la BOAD, la BAD, la BIDC, la Banque Mondiale et le Système des Nations Unies qui ont déjà donné leur adhésion à ce nouvel instrument au service des populations.

L'APSEF - son tout premier produit - lancé en avril dernier par le président de la république, fait son bonhomme de chemin avec à la clé, une adhésion massive des populations surtout rurales.

A travers ce produit, des prêts de petits montants (au plus 30.000 F.CFA) sont octroyés à des couches pauvres notamment des femmes, à des taux très bas (5% sans caution matérielle ni de garantie), afin de leur permettre d'avoir de peu de ressources dont elles ont besoin pour développer des activités génératrices de revenus.

L'Etat togolais compte accompagner avant la fin de cette année, au moins 300.000 personnes à développer leurs activités génératrices de revenus. Au total, 2 millions de Togolais devraient bénéficier sur le long terme des produits liés au fonds.

DJ/DJ
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION ET DE LA DOCUMENTATION
N° _____/MAEC/SG/DVIC/Lomé, le _____

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre des préparatifs du sommet extraordinaire des Chefs d'États de l'Union Africaine sur la sécurité maritime qu'organise le Togo en Octobre 2015, le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération recrute des togolais nationaux et de la diaspora des deux sexes, spécialistes et experts dans tous les domaines affiliés à la sécurité maritime. Les dossiers des candidatures sont composés comme suit :

- une photocopie légalisée du certificat de naissance ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité ;
- une photocopie légalisée d'un diplôme ou attestation maritime ;
- un Curriculum vitae.

Le dépôt des dossiers de candidatures se fait en ligne sur le site du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération www.diplomatie.gouv.tg ou auprès de la Direction des Organisations Internationales dudit Ministère.

La date de clôture est fixée, au plus tard au, 30 Septembre 2014.

Fait à Lomé, le 08 Septembre 2014.

Zozo

EDUCATION/RENTRE SCOLAIRE : LE FONDAVO FAIT DE DON DE KITS SCOLAIRES À 200 ENFANTS ORPHELINS



Remise symbolique de don

Quelque 200 enfants orphelins ont reçu ce samedi à Lomé des kits scolaires de la Fondation Fondavo, des kits scolaires d'une valeur de 1 Million de F CFA, financés par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), afin de leur assurer une bonne entame de la rentrée scolaire 2014-2015.

Cette cérémonie d'octroi d'outils scolaires (cahiers, stylos, crayons, gommes, ensemble géométriques...) a connu la présence de M. Issah Bongo, Responsable de programme de coopération de l'OIF, du Président de FONDAVO, Dr. Charles Birregah, et d'une centaine de femmes veuves accompagnées de leurs enfants. Pour le Président de FONDAVO, la remise de kits scolaires aux orphelins en début d'année scolaire, doit être perçue avant tout comme un devoir.

"Vivant dans des environnements souvent hostiles où ils sont délaissés, la plupart des orphelins sont réduits à la servitude et sont souvent privés d'éducation. Aussi, la situation économique actuelle marquée par la précarité des familles, rend difficile l'accompagnement de ses enfants, pour une bonne rentrée scolaire", a-t-il indiqué. "C'est un devoir pour nous de penser aux orphelins pour les aider à avoir les fournitures scolaires pour pouvoir aller à l'école. Nombreux sont ceux qui ne peuvent même pas se payer un cahier pour aller à l'école, afin de les aider à aller à l'école", a souligné Dr Birregah.

"Nous voulons aussi inviter tous les croyants, tout le peuple togolais à faire la même chose. Chacun a un orphelin dans son entourage qui a besoin d'une générosité pour aller à l'école. Nous lançons un appel pour que cette action soit démultipliée au Togo, afin qu'il y ait la paix sociale. Si on ne s'occupe pas de ces enfants, demain, ils seront ces rebelles qui viendront troubler la paix (...)", a-t-il averti, avant de remercier l'OIF qui a financièrement aidé FONDAVO "à donner la joie à ces orphelins et orphelines".

Pour les récipiendaires, c'est avant tout une immense joie de bénéficier d'un tel appui au début de la rentrée. Tout en remerciant les donateurs, ils ont promis de faire de leur mieux pour que ces dons qu'ils ont reçus, leur permette de réussir l'année scolaire.

"Je remercie profondément le président de FONDAVO pour le don qu'il nous a fait ce matin. Je suis très contente. Non seulement je viens de monter en terminale, mais je dispose maintenant du nécessaire pour bien travailler cette année. Je ferai un bon usage de ce matériel scolaire pour pouvoir obtenir mon bac à la fin de l'année", a promis Mlle Joceline Amegee, une des bénéficiaires.

MARSEILLE: ALAIXYS ROMAO A REJOUÉ ET IL VA BIEN !



Alaixys Romao (n°15 blanc) lors d'un duel

Bonne nouvelle pour la sélection togolaise. Alaixys Romao devrait sauf surprise tenir sa place dans moins de semaines pour la 3^e journée des éliminatoires de la CAN 2015. Blessé en milieu de semaine dernière aux adducteurs lors du match contre Reims (5-0), le milieu de terrain était très incertain pour la 8^e journée de Ligue 1 dimanche.

Mais Romao a tenu sa place de titulaire avec l'Olympique de Marseille contre Saint-Etienne. Il a disputé toute la rencontre et contribué au succès 2-1 de son équipe.

Retenu par le sélectionneur Tchakala Tchanié dans les 24 Eperviers pour l'Ouganda, Romao devrait répondre présent. De quoi rassurer les fans de la sélection nationale.

Nos remerciements aux agences savoirnews, republicoftogo et afreepress pour leur collaboration



NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage

- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) • Tél: 22 21 37 10 / 22 39 56 92
A côté de la Pharmacie Campus



- 1- POUR RECRUTER ET TROUVER DES EMPLOIS-ET DES FORMATIONS :**
www.emploi.togo.com
- 2- POUR TROUVER DES MARCHES PUBLICS ET PRIVÉS, DES APPELS A MANIFESTATION, DES PRESTATAIRES, PUBLIER DES APPELS D'OFFRES:** www.marchespublic.togo.com
- 3- POUR TROUVER DES HOTELS, DES RESTAURANTS, DES AUBERGES POUR FAIRE CONNAÎTRE SON HÔTEL :**
www.togotourisme.com
- 4- POUR TROUVER DES VILLA MEUBLEES, DES APPARTEMENTS, DES TERRAINS, DES BOUTIQUES A LOUER, DES BIENS**

LISTE DES SITES WEB UTILES

- IMMOBILIERS PARTOUT :
www.togoimmobilier.com
- 5- POUR HEBERGEMENT SON SITE WEB, ACHETER UN NOM DE DOMAINE, LOUER DES SERVEURS SOUS WINDOWS, JAVA, LINUX :**
www.rapidehosting.com
- 6- POUR TROUVER DES PARTENAIRES ET FAIRE CONNAÎTRE DES ACTIVITES:** www.togoannuaire.com
- 7- POUR VOS BESOINS EN ARCHIVAGE, INTRANET, FORMATIONS, CONCEPTION DE SITE WEB PRO, SHAREPOINT-INTRANET, ALFRESCO:**
www.sogesti.net
Tel : 22 20 05 53
e-mail : info@sogesti.net

A vendre/A louer

Maison à louer/à vendre sur un lot
Electricité - Eau



Quartier Agodéké
Contact : 23 36 49 29



TOGO EXPRESS

Agence de distribution de courriers

Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr